

# CAHIER D'ACTEURS

## COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

PLAINE CENTRALE  
DU VAL-DE-MARNE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



La Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne demande à être reliée directement au futur métro en rocade par 2 stations de correspondances avec la ligne de RER D et avec la ligne de métro n° 8.

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE DU VAL DE MARNE

Europarc

14, rue Le Corbusier  
94046 Créteil Cedex

[www.agglo-plainecentrale94.fr](http://www.agglo-plainecentrale94.fr)

[contact@agglo-plainecentrale94.fr](mailto:contact@agglo-plainecentrale94.fr)

Tél. : 01 41 94 30 00

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE

### Plaine Centrale, un pôle urbain majeur de la Région Île-de-France

La communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne regroupe les communes d'Alfortville et de Limeil-Brévannes autour de la ville Préfecture de Créteil constitue un pôle urbain majeur de la proche couronne parisienne et constitue une agglomération attractive au cœur du Val-de-Marne. Située en limite de la première couronne parisienne, Plaine centrale dispose encore d'un potentiel de développement important, dans un tissu urbain qui s'est toujours constitué dans un souci d'équilibre entre les différentes fonctions de la ville (habitat, économie, loisirs et espaces naturels, logistique, commerces, recherche et formation).

En quelques chiffres, Plaine Centrale présente :

- une population de 151 000 habitants ;
- un tissu économique diversifié de plus de 6 000 entreprises regroupés autour de filières d'excellence ;
- un bassin de 69 500 emplois ;
- un parc de 65 238 logements dont 22 500 logements sociaux ;

- une université de plus de 30 000 étudiants ;
- un pôle hospitalier composé de 4 hôpitaux dont le deuxième CHU d'Île-de-France ;
- un cadre de vie agréable avec 8 km de berges sur Marne et Seine, une base de loisirs de 35 ha et près de 200 ha de forêt ;
- des équipements culturels, sportifs et administratifs de niveaux départementaux et régionaux ;
- un centre commercial régional accompagné par des secteurs de commerces de proximité traditionnels.

Ce positionnement doit être conforté à l'avenir et appuyer en complémentarité et en synergie avec le développement des autres pôles de l'Est parisien tel que le pôle Orly-Rungis, le territoire de la Seine Amont ou la vallée scientifique de la Bièvre, afin de contribuer au rééquilibrage Est-Ouest de l'agglomération francilienne.

# La desserte de Plaine Centrale par Arc Express

Plaine Centrale est desservie par des transports en commun lourds reliés à Paris de 2 façons :

- Le RER D qui dessert Alfortville aux stations Alfortville - Maisons-Alfort et Vert-de-Maisons. Cette dernière station est située à proximité du territoire cristolien. Le RER D desservira également Créteil dans quelques années au droit du carrefour Pompadour.
- La ligne de métro n°8 qui dessert Créteil aux stations Créteil - l'Echat, Créteil - Université, Créteil - Préfecture et bientôt Créteil - Pointe du Lac.

Un transport en commun de rocade doit nécessairement desservir la Plaine Centrale et la ville Préfecture. Ce projet doit s'inscrire dans la première couronne de la région parisienne et doit permettre de garantir un maillage en transports en commun dans cette partie dense de notre territoire.

La desserte de Plaine Centrale par Arc Express nécessiterait une connexion avec ces 2 lignes de transports, pour lesquels les stations Créteil - l'Echat et Vert-de-Maisons semblent les plus stratégiques tant en termes de densité, que de potentiel urbain, économique et même scientifique.

## **La desserte du pôle tertiaire et universitaire de Créteil à l'Echat (métro ligne 8)**

La nécessité d'implanter une station du projet de réseau de transport du Grand Paris ou d'Arc Express sur le quartier de l'Echat tient en premier lieu dans l'importance du pôle d'intérêt régional et départemental que constitue Créteil, désignée dès le SDAU de 1965 comme pôle restructurateur de banlieue. Il convient donc que les franciliens puissent accéder le plus directement et le plus rapidement possible aux grands équipements, aux emplois et aux services qui ont été créés et conçus pour eux au sein de ce territoire, dans un effort humain et financier partenarial de plus de trois décennies.

Par ailleurs, les tracés étudiés passant par Créteil permettent un maillage avec la ligne 8 du métro, une des plus chargées du réseau parisien, qui doit, à l'instar des lignes de RER, être considérée comme une infrastructure de transport en commun majeure et indispensable pour une bonne desserte et un bon développement territorial du Sud-est francilien.

En second lieu, il convient de considérer Créteil dans les enjeux stratégiques actuels de la métropole parisienne qui visent à identifier et développer des pôles d'excellence et

de compétitivité. A ce titre, Plaine Centrale, et en particulier Créteil, est particulièrement concerné dans le domaine de la santé et des biotechnologies avec quatre sites hospitaliers, une pépinière d'entreprises dédiée à cette thématique, un parc d'activités de hautes technologies accueillant, notamment, des entreprises du domaine de la Santé, ses services de recherche universitaire et les centres de recherche internationaux d'Essilor (Créteil) ou de Sanofi-Aventis (Alfortville). Plaine Centrale soutient cette filière de développement qui contribue à la richesse du territoire francilien et qui doit permettre un développement endogène du territoire en associant les PME pouvant graviter dans ce domaine. Il convient de relier ces pôles d'innovation et de recherche au réseau d'entreprises et d'établissements participant à cette dynamique.

La liaison par un métro entre l'Institut Gustave Roussy et le Cancer Campus à Villejuif, les stations Les Ardoines à Vitry-sur-Seine où est implanté le plus grand centre de recherche biomédical francilien et Créteil - l'Echat à proximité du CHU Mondor viendrait matérialiser un arc de développement autour du domaine de la santé reliant les 3 plus grands sites du département dans ce domaine.

Le grand pôle d'excellence et de compétitivité universitaire créé entre l'Université de Paris-Est Créteil et la cité Descartes à Marne-la-Vallée (Pres Est) doit également être conforté et nécessite une mise en relation directe entre les deux sites pour assurer une synergie cohérente entre ces deux entités. Une station du projet de réseau de transport du Grand Paris ou d'Arc Express à Créteil l'Echat, à proximité du CHU Mondor et du pôle multidisciplinaire de l'UPEC permettrait ainsi de répondre à l'ensemble des enjeux et besoins ci-avant exprimés. Ces centres de recherches, d'innovation et de développement doivent être connectés rapidement à l'aéroport d'Orly qui doit conserver un rôle majeur à l'échelle régionale et nationale et qui doit bénéficier pleinement à l'ensemble des territoires val-de-marnais.

Enfin, par rapport au coût général du projet de transport, il faut noter le caractère assez direct du tracé joignant la gare du RER C Ardoines, la gare du RER D Vert-de-Maisons à la gare du RER A Saint-Maur-Créteil en passant par la station de métro Créteil-l'Echat et la possibilité d'une réalisation principalement sous voivies.

Outre la correspondance avec la ligne 8, la desserte directe d'établissements structurants hospitaliers et universitaires, la desserte d'un des sites tertiaires les plus importants du département, la création d'une station du projet de réseau transport public du Grand Paris ou d'Arc Express dans le

quartier de l'Echat s'inscrirait dans un grand projet de ville d'intérêt métropolitain, visant au renouvellement de ce secteur. Les fortes potentialités foncières étudiées dans un rayon maximum de 900 m<sup>2</sup> (zone d'attractivité d'un mode de transport en commun lourd) font apparaître en effet une capacité constructible de l'ordre de 500 000 m<sup>2</sup> développables dans un contexte urbain existant des années 70, acceptant des densifications.

Les sites principaux aménageables présentent également l'avantage d'être des propriétés publiques (État, Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne, Ville de Créteil, Assistance Publique) et permettent ainsi d'envisager des conditions de réalisation optimum. Leurs situations et leurs environnements sont en faveur d'une diversité d'usages (habitat, activités, services...) et de fonctions (désenclavement des espaces, amélioration du cadre urbain, développement des circulations douces...).

Le site d'implantation d'une station de correspondance avec la ligne de métro 8 à la station Créteil-l'Echat a, en ce qui le concerne, fait l'objet d'une simulation par un architecte mandaté par le Conseil Général qui confirme l'intérêt, tant sur le plan urbain que technique, d'une telle connexion.

### **La desserte du pôle en mutation de Vert-de-Maisons (RER D)**

La station Vert-de-Maisons est située sur la limite communale des villes d'Alfortville et Maisons-Alfort et à proximité de Créteil. Elle se situe dans un secteur en devenir aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est.

Côté Alfortville, la station permet d'accéder à des quartiers résidentiels et au quartier du Grand Ensemble qui fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain en lien avec l'ANRU. Les données socio-économiques du quartier sont caractéristiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville (ZUS, ZRU, ...). De même, les secteurs du square Saint-Pierre et plus au Sud et à l'Ouest de Chantereine présentent les mêmes caractéristiques et font également l'objet d'un dossier de renouvellement urbain. Dans le cadre de ce projet de renouvellement urbain qui concerne donc tout le sud de la ville, la commune d'Alfortville souhaite rénover ces quartiers en le désenclavant, en reconstruisant des logements et en réorganisant les espaces à vocation publique. L'enjeu du projet de transport du Grand Paris ou d'Arc Express est donc essentiellement so-

cial et la réalisation d'une station contribuera à désenclaver ce quartier, mais aussi les zones d'habitat environnant, tant à Alfortville qu'à Maisons-Alfort et Créteil.

Le secteur Sud d'Alfortville accueille aussi la principale zone économique de la ville qui jouxte un centre de recherche de la société Sanofi-Aventis. Cette zone d'activités mixte accueille essentiellement des activités logistiques et liées aux matériaux de construction, mais possède encore un potentiel de développement ou de renouvellement. Ce développement serait bien évidemment accéléré et favorisé par la création d'une station du projet de transport du Grand Paris ou d'Arc Express sur Vert-de-Maisons mais également aux Ardoines à Vitry-sur-Seine. En effet, le pôle à fort potentiel de Vitry – Ardoines à l'Ouest, de l'autre côté de la Seine bénéficie d'une desserte du RER C, et constitue l'un des principaux secteurs d'enjeu de l'OIN Orly – Rungis – Seine-Amont.

Ce pôle urbain en devenir bénéficie d'importants fonciers mutables et de la présence du centre de recherche et de production de la société pharmaceutique Sanofi-Aventis. Dans le cadre de l'OIN, l'Etablissement Public d'Aménagement a repris les études engagées par le Département du Val-de-Marne concernant la réalisation de 2 ouvrages traversant la Seine au droit du site Sanofi-Aventis et du RER D entre Alfortville et Créteil. Aussi, la position de ce secteur d'Alfortville à vocation économique entre le pôle économique des Ardoines d'une part et le pôle tertiaire et universitaire de Créteil d'autre part, s'avère stratégique. Il se positionne en effet sur un nouvel axe urbain de surface, matérialisé par de nouveaux franchissements des faisceaux ferrés et de la Seine, et ce à proximité de la gare Vert-de-Maisons.

Le long du faisceau ferré du RER D et du TGV Sud-Est, la zone d'activités Garosud sur le territoire de Créteil, en limite d'Alfortville présente une typologie logistique très marquée (entrepôts). La reconfiguration des voiries permettant un accès plus simple vers la gare Vert-de-Maisons, y compris pour les piétons, permettrait d'engager une mutation et une densification de ce secteur. La réalisation d'une station du projet de transport du Grand Paris ou d'Arc Express au Nord de cette zone et la réalisation de la nouvelle gare au droit du carrefour Pompadour sont nécessaires pour accompagner cette mutation qui nécessitera une plus grande accessibilité.

Côté Maisons-Alfort, l'axe de l'ancienne RN6 constitue une zone essentiellement dédiée aux activités, avec une ...

••• zone commerciale située sur le carrefour Pompadour et une zone industrielle plus au Nord (Petites Haies – les Bouvets), avec la présence de grands groupes comme Pernod à Créteil ou Céphalon (toujours le domaine de la Santé) à Maisons-Alfort. Ce secteur aujourd'hui peu valorisé, enclavé par les emprises autoroutières et ferroviaires constitue un enjeu important de renouvellement urbain à vocation économique. En effet, le RER D, traditionnellement peu catalyseur de programmes de bureaux, a vu se développer une

première offre sur Maisons-Alfort qui pourrait, selon le contexte économique, être déclencheur d'une tertiarisation de ce secteur.

La création d'une gare du projet de réseau de transport du Grand Paris ou d'Arc Express sur la station Vert-de-Maisons permettra de penser différemment ces espaces enclavés qui se tournent le dos et d'engager une réflexion urbaine à l'échelle d'Alfortville, Maisons-Alfort et Créteil.

